

|                                         |                                                      |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Description produit                     | ! Corée Jeju Jeoncha Gwarang Gwarang - Steamed (Bio) |
| Numéro d'article                        | 21630                                                |
| Origine                                 | Korea                                                |
| Fabricant                               | sinas GmbH + Co. KG, 28195 Bremen                    |
| Arôme                                   | Frais, prolongé, marqué                              |
| Stockage et transport                   | sec, à l'abri de la lumière                          |
| Date de durabilité minimale             | 36M                                                  |
| Utilisation conforme                    | Boisson selon les instructions de préparation        |
| Distribution                            | vente en gros et au détail de produits alimentaires  |
| Ingrédients                             | Thé vert organique                                   |
| Composantes étrangères                  | max. 2%                                              |
| Déclaration de l'agriculture biologique | Non-EU-Agriculture                                   |
| instructions de préparation             | 14 g, 1-2 Min., 80° C                                |

## Statut des OGM

Conformément aux règlements (CE) n° 1829/2003 et 1830/2003, le produit n'est pas génétiquement modifié et ne contient pas d'ingrédients génétiquement modifiés.

## Valeurs limites microbiologiques

Valeurs standard de la spécification microbiologique de THIE pour la tisane. Issue 1, Novembre 2021.

|                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Nombre total viable | max. $1 \times 10^7$ kbE/g |
| Levures             | max. $1 \times 10^4$ kbE/g |
| Moules              | max. $1 \times 10^5$ kbE/g |
| E.coli              | max. $1 \times 10^2$ kbE/g |
| Salmonelles         | négatif dans 125g          |

## Déclaration de conformité des matériaux d'emballage

L'emballage utilisé est conforme aux réglementations suivantes, y compris tous les amendements et annexes, dans la version applicable au moment de la livraison : Code des denrées alimentaires, des marchandises et des aliments pour animaux (LFGB), Ordonnance sur les marchandises (BedGgstV), Règlement (CE) n° 1935/2004, Règlement (UE) 2023/2006, Règlement (UE) n° 10/2011, et Directive 94/62/CE.

|                        |                                               |
|------------------------|-----------------------------------------------|
| Contenu de l'emballage | 1 KG                                          |
| Matériel d'emballage   | Composé d'aluminium avec ou sans papier kraft |

## Pesticides et contaminants

Les teneurs maximales en résidus de pesticides dans ou sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale sont conformes au Règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil du 23 février 2005. De plus, la valeur indicative de 0,01 mg/kg pour les pesticides de la Bundesverband Naturkost Naturwaren e.V. (BNN) s'applique aux produits issus de l'agriculture biologique contrôlée. En outre, les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires sont conformes au Règlement (UE) 2023/915 de la Commission du 25 avril 2023. Des analyses spécifiques aux lots sont effectuées selon les exigences des clients.

## Valeurs nutritionnelles

Les thés, tisanes et fruits sont exemptés de la déclaration nutritionnelle obligatoire conformément à l'annexe V du règlement 1169/2011. Sauf si du sucre ou des morceaux de fruits sucrés ont été ajoutés.

## Informations sur la présence d'allergènes

| Allergène                               | Présent | Remarques |
|-----------------------------------------|---------|-----------|
| Lait et produits à base de /lactose     | Non     |           |
| Céréales contenant du gluten            | Non     |           |
| Crustacés et produits à base de         | Non     |           |
| Oeuf et produits à base de              | Non     |           |
| Poissons et produits à base de          | Non     |           |
| Arachides et produits à base de         | Non     |           |
| Soja et produits à base de              | Non     |           |
| Noix et fruits à coque                  | Non     |           |
| Celeri et produits à base de            | Non     |           |
| Moutarde et produits à base de          | Non     |           |
| Graines de sésame et produits à base de | Non     |           |
| Anhydride sulfureux & sulfite           | Non     |           |
| Lupin et produits à base de             | Non     |           |
| Mollusques et produits à base de        | Non     |           |

## Rayonnements ionisants et nanomatériaux

Pas d'utilisation de rayonnements ionisants. Le produit ne contient pas ou n'est pas constitué de nanomatériaux manufacturés.

## Certificats

IFS Version 8, Règlement sur l'agriculture biologique EU 2018/848, kosher, fairtrade

## Note

Les marchandises sont conformes à la législation allemande et européenne sur les denrées alimentaires. Les produits ont été dûment déclarés et traités de manière à garantir la durée de conservation minimale correspondante.

Nous garantissons que ce produit ne contient que les ingrédients étiquetés selon la recette. Une contamination croisée inévitable, liée au processus, ne peut être totalement exclue malgré un nettoyage, un contrôle et une surveillance minutieux du processus. Dans le cadre du système de gestion de la qualité, des précautions et des instructions ont été prises pour éviter la contamination croisée. Les contaminants croisés possibles sont le lait et les produits laitiers, les céréales contenant du gluten, les Œufs et les ovoproduits, les arachides, le soja et les produits à base de soja, les noix (amandes, noix, pistaches, noisettes) ainsi que les sulfites et le dioxyde de soufre.